

ARRETÉ DU PRÉSIDENT N° AN00420250321808

N° 25/090

SDP

Objet : Publicité d'annulation de créations et de vacances d'emploi.

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles L. 313-4, L. 451-9, L. 452-1, L. 452-24, L. 452-34, L. 452-35 et L. 452-36 ;

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent ;

Vu l'arrêté du Président n°21/239 en date du 21/12/2021 donnant délégation de signature pour l'administration générale du CDG à Madame Réjane JULLEROT, Directrice Générale des Services ;

Vu l'arrêté du Président n°23/119 en date du 06/04/2023 accordant la subdélégation à Monsieur Philippe DAUMAS, attaché territorial du centre de gestion, pour pallier toutes absences de Madame Réjane JULLEROT, directrice générale des services du centre de gestion de la fonction publique territoriales des Alpes-de-Haute-Provence.

ARRETE :

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 7 déclarations annulées.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

✓ Monsieur le préfet des Alpes-de-Haute-Provence,

Article 3 : Récépissé sera adressé aux collectivités concernées dès lors que l'arrêté aura reçu le visa préfectoral.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site : <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « publicité des arrêtés ».

A Volx, le 21/03/2025

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour le Président et par subdélégation
Monsieur Philippe DAUMAS,
Directeur Adjoint du Centre de Gestion
des Alpes-de-Haute-Provence.



Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20250321-A25_090-AR
Date de télétransmission : 21/03/2025
Date de réception préfecture : 21/03/2025

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V004230200945519001	Educateur de jeunes enfants	Animateur relais parents enfants	Annulation du recrutement	35h00	Com. Com. Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière" 04170 Saint-andre les alpes	01/09/2023	00420230216680	Enfance jeunesse
V004230901186365001	Attaché Ingénieur	Chargé(e) de mission SCOT (Schéma de cohérence territorial)	Annulation du recrutement	35h00	Com. Com. Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon 04400 BARCELONNETTE	01/11/2023	00420230920080	
V004231201309002001	Adjoint d'animation	agent d'éveil et de soins	Absence de candidature adaptée	35h00	Com. Com. Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière" 04170 Saint-andre les alpes	01/02/2024	00420240103753	petite enfance
V004240101328092001	Adjoint d'animation Auxiliaire de puériculture de classe normale Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Agent d'éveil et de soin	Annulation du recrutement	35h00	Com. Com. Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière" 04170 Saint-andre les alpes	01/03/2024	00420240124093	
V004240614000894001	Ingénieur	Econome de flux	Annulation du recrutement	35h00	Com. Com. Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière" 04170 Saint-andre les alpes	02/09/2024	00420240619406	Ingénierie
V004241203000046001	Animateur	Chargé de mission information jeunesse (h/f)	Mise en attente ou report sans date	35h00	DLVAgglo 04100 Manosque	01/03/2025	00420241204105	Action jeunesse
V004250121001041001	Adjoint administratif	Responsable administratif polyvalent (h/f)	Absence de candidature adaptée	08h00	COMMUNE DE SAINT LIONS 04330 SAINT LIONS	01/03/2025	00420250122860	ADMINISTRATIF

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20250321-A25_090-AR
Date de télétransmission : 21/03/2025
Date de réception préfecture : 21/03/2025